

Bretagne d'hier et d'aujourd'hui

Jean-Claude Lefeuvre

1953: tirage du premier numéro de *Penn ar Bed*, organe des Cercles Géographique et Naturaliste du Finistère.

1959: fondation de la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne.

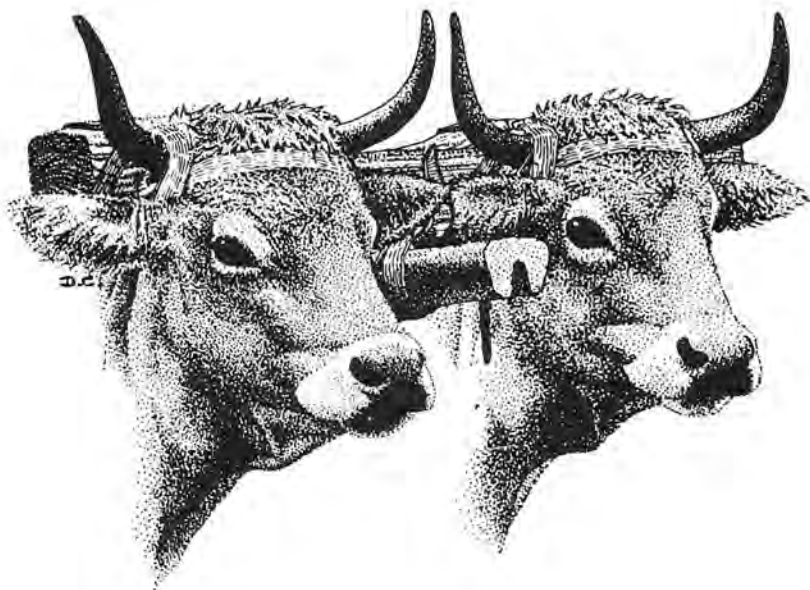
Trente ans, vingt cinq ans, déjà! C'était hier.

C'était hier

Vous souvient-il de cette Bretagne? Pays de bocage caractérisé par la polyculture et le polyélevage, c'était une campagne vivante faisant vivre de jeunes agriculteurs qui croyaient encore dans l'avenir, indépendants du Crédit Agricole, ne connaissant guère l'endettement, non assujettis aux circuits commerciaux, pas encore serfs de l'agro-alimentaire et des multinatio-

nales. Ils aimaient leur terre, la connaissaient et savaient la cultiver en fonction des contraintes de la topographie, des sols et du climat en utilisant pour ce faire une traction animale bon marché. Ayant hérité de leurs pères des races rustiques adaptées à leur région, la Pie noire au lait abondant et riche, la Froment du Léon, les moutons rouges d'Armorique, ils produisaient le blé noir pour leurs crêpes du vendredi, le cidre qui leur servait de boisson, l'hydromel de la fête.

Sachant ce qu'était un patrimoine et soucieux de le transmettre aux générations futures, ils assuraient la reproductibilité des systèmes qu'ils exploitaient. Respectueux des phénomènes biologiques, respectueux de la vie, ils étaient parés d'un véritable titre de gloire: on les appelait «gardiens de la nature». Autant dire gardiens d'un paradis à l'usage de naturalistes, des pêcheurs, des chasseurs, des promeneurs.



Vaches nantaises

Un paradis pour naturalistes

Comment ne pas parler de paradis pour l'entomologiste de jadis capable de garnir une boîte entière de *Carabus monilis* en prospectant les fanes d'un seul champ de pommes de terre après arrachage en Ille-et-Vilaine, et d'en faire autant avec le Carabe doré en parcourant champs, prairies ou jardins. Ce même entomologiste pouvait même épinglez quelques espèces moins communes (oh bonheur!) comme les deux espèces du genre *Calosoma*. Quant aux enfants, ils pouvaient aisément faire ample provision de hannetons pour effectuer des lâchers dans les lieux inadéquats (mais cela faisait aussi partie de la qualité de la vie). Les pêcheurs n'avaient pas beaucoup de difficultés à capturer quelques *Phylloperla* (hanneton des jardins) ou *Rhizotrogus* (hanneton de la Saint-Jean) pour appâter leur ligne, de même qu'ils n'avaient aucune peine à remplir leurs boîtes de saute-relles pour taquiner la truite.

Ce paradis c'était aussi celui des ornithologues pouvant observer comme ils le voulaient oies rieuses et oies des moissons aussi bien dans les marais de Redon qu'en baie du Mont Saint-Michel, pouvant placer dans le champ de leurs jumelles la Pie grièche écorcheur capturant quelques gros insectes, pouvant écouter sans problème la caille ou le râle des genêts au moment des amours, rencontrer très fréquemment la chouette chevêche à la tombée de la



Chouette chevêche

nuits, pouvant compter plus de cent couples de passereaux nicheurs pour dix hectares de zone bocagère.

Le paradis, c'était celui des chasseurs pouvant mettre sur l'aile une centaine de perdrix grises et rouges dans la région de Rennes ou le même nombre de «grises» dans les polders de la baie du Mont Saint-Michel le jour de l'ouverture, pouvant lever cinq à six lièvres sans parler des lapins, et capables de revenir le soir avec une quinzaine de pièces de gibier sans compromettre semblait-il le recrutement des jeunes de l'année suivante.

Des eaux poissonneuses

Les eaux de nos rivières, aux berges entretenues, hébergeaient en nombre truites et saumons, au point que les pêcheurs à la ligne étaient susceptibles de capturer 1200 saumons en une saison sur une des rivières les plus prestigieuses de France, l'Ellé. A l'aide de la technique sophistiquée de la pêche à la mouche, un seul pêcheur était alors capable de prélever plus de mille truites en un an sur l'Elorn et ses affluents. Il est vrai que peu de barrages entravaient la libre circulation de ces poissons; mais quand ils existaient, la qualité de leurs eaux permettait, figurez-vous, de fournir de l'eau potable aux populations et autorisait même la baignade!

Des flottilles de pêcheurs professionnels pouvaient vivre des produits de la mer. Il n'était nul besoin de partir vers la Mauritanie ou les côtes de Guyane et du Brésil pour capturer des langoustes, elles existaient chez nous. Le Homard n'avait pas besoin de cantonnement. Foin du repeuplement et des écloséries. Nulle nécessité de longs détours pour prendre bars, merlus, soles et autres poissons dits nobles. Même la rade de Brest était capable de fournir sa contribution sous forme de praires, pétoncles et surtout de coquilles Saint-Jacques. L'ostréiculture était florissante, la mytiliculture allait le devenir. Le spectre de la typhoïde, de l'hépatite virale et de la gastroentérite ne hantait pas les lendemains de réveillons.

Où sont passés nos hannetons?

Trente ans, vingt-cinq ans viennent de passer.

Je ne sais si la vache armoricaine fait toujours partie de notre patrimoine. En effet, si elle était représentée par 305 000 têtes en 1963, elle n'en comptait plus

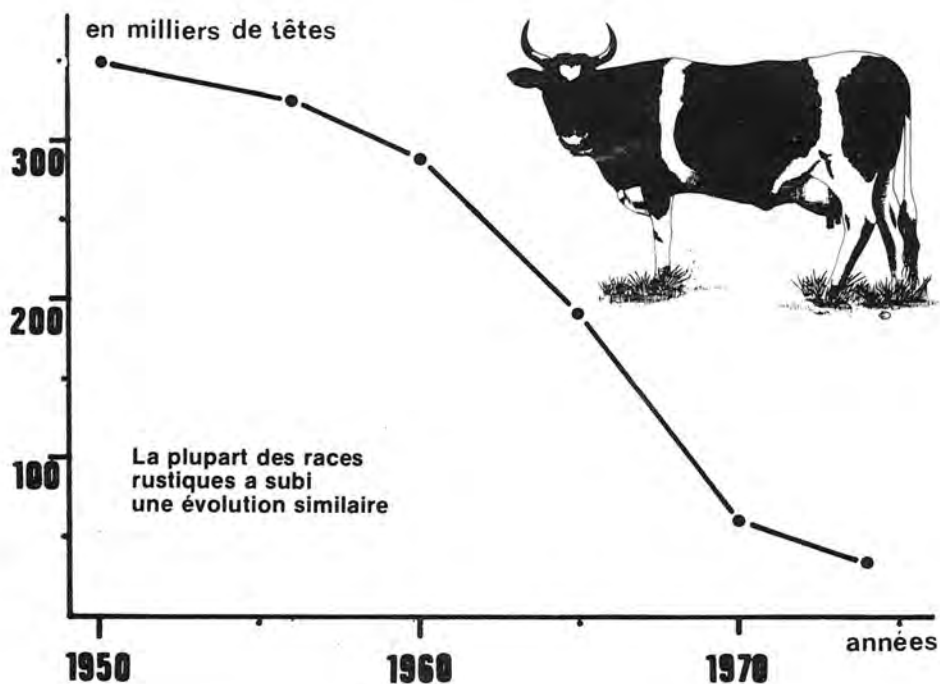


Photo A. Le Mercier

C'était le temps des huîtres plates

que 76 000 en 1972 et 500 en 1977. La Pie noire (fig. 1) quant à elle, dont on disait qu'elle savait s'adapter à tout, n'a pu se faire au progrès, puisque, encore représentée par 385 000 têtes en 1963, elle ne

dépassait pas 7 000 individus en 1977. En 1975, 115 races rustiques étaient menacées de disparition en Europe. Le cheval postier breton a été au bord de l'extinction.



Evolution des effectifs de la Pie noire bretonne

On importe désormais tout le blé noir nécessaire à la Bretagne, alors que s'ouvrent tous les jours de nouvelles crêperies.

Si la Tourterelle turque et le Serin cini sont venus enrichir notre faune, si les populations d'étourneaux et de goélands ont vu leurs effectifs augmenter de façon spectaculaire, les oies ont déserté les marais de Redon, caillies et râles des genêts font presque partie du passé et si la tendance continue, il en sera de même de la chouette chevêche qui hantait nos campagnes ou de la pie-grièche mangeuse d'insectes. Il n'est pas sûr que la perdrix armoricaine subsiste et il est certain que le déclin dramatique de tout ce qui est baptisé «petit gibier» n'a d'égale celui des pingouins, guillemots et macareux dont la diminution, à peine amorcée il y a trente ans, a été fortement aggravée par les catastrophes pétrolières répétées.

Quant aux insectes, certains tels les différents genres de hannetons ou quelques espèces de carabes se sont tellement raréfiés qu'on ne pourra bientôt les montrer à nos enfants que dans les livres ou les boîtes de collection.

La flore subit le même déclin si l'on en croit l'enquête menée par le conservatoire botanique de Brest qui a voulu vérifier si certaines espèces rares étaient encore présentes dans leurs diverses stations du Massif Armoricaire recensées par H. Des Abbayes et ses collaborateurs.

Gaspillage

Le saumon a définitivement disparu de certaines rivières; il subsiste dans d'autres sans que soient donnés les moyens d'en évaluer les stocks. Ce qui est sûr, c'est que passer de 1200 prises à une centaine ou moins sur une même rivière, à quelques années d'intervalle signifie quelque chose. Existe-t-il encore des souches bretonnes de truites? Cela semble douteux quand on songe aux millions de francs engloutis dans les repeuplements annuels pour maintenir artificiellement des populations de poissons décimées par l'évolution catastrophique de la qualité des eaux.

Quant au littoral si les conditions climatiques de 1962-1963 peuvent être accusées avec juste raison de la disparition ou de la raréfaction d'animaux, comme les poulpes par exemple, elles ne peuvent permettre de comprendre le déclin de l'huître plate, (que les apprentis-sorciers, introducteurs d'espèces miracles peuvent peut-être expliquer?), ou la nécessité de mettre en place des cantonnements censés à reconstituer des stocks pêchables d'espèces autrefois abondantes.

Il n'est nul besoin d'entrer dans le détail, de dresser un catalogue des espèces disparues ou en régression

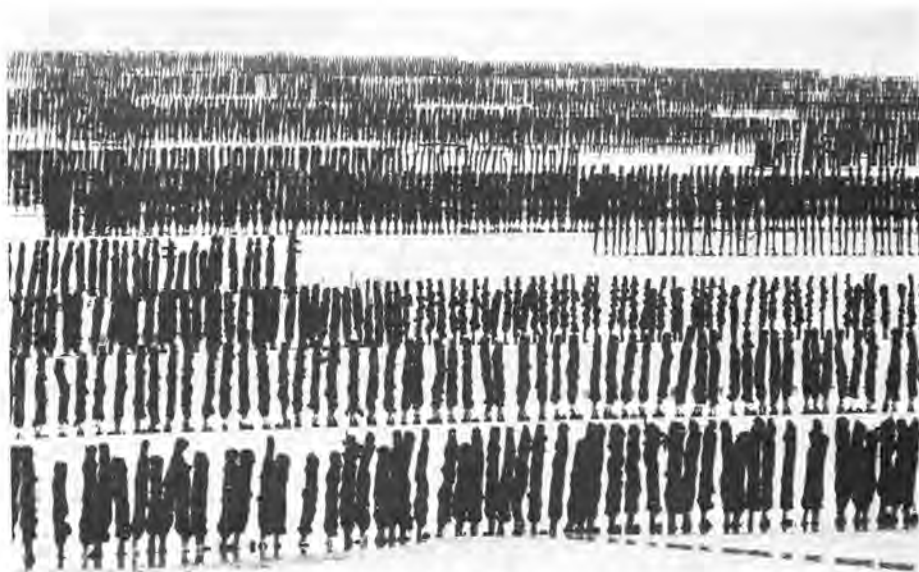
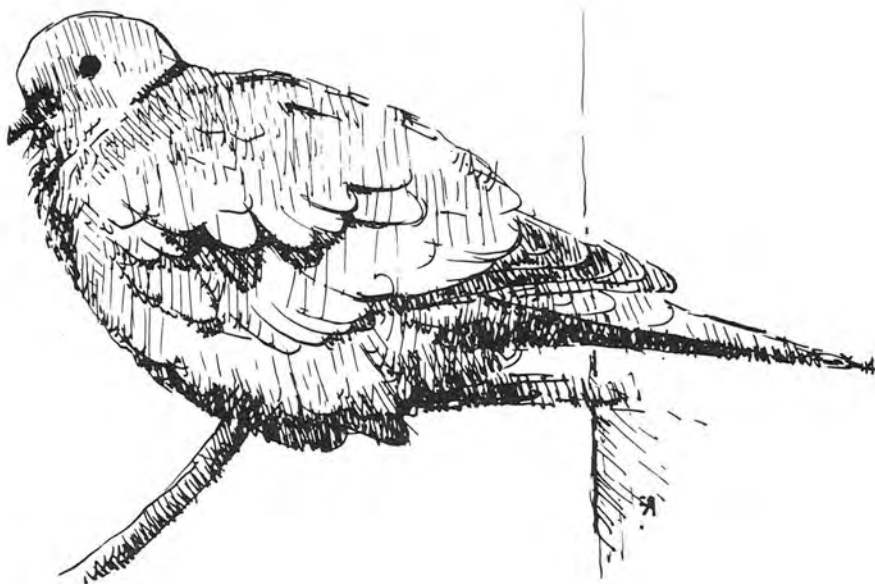


Photo Y. Brien

Pour combien de temps ces produits de la mer sont-ils commercialisables?



Et si la Tourterelle turque est venue enrichir notre faune...



Photo M. Brosselet

... les alcidés ont subi un déclin catastrophique

pour savoir que nous venons de dilapider, de gaspiller, en un quart de siècle, des richesses naturelles que nous n'avons su ni protéger, ni gérer.

Il suffit pour s'en convaincre de savoir que si les normes européennes de qualité de l'eau de mer applicables à tous les pays de la communauté en 1985, entraient en vigueur maintenant, pratiquement tous les mollusques issus de nos parcs bretons, à l'exception d'une petite fenêtre dans la région de Cancale et d'une autre dans celle des Abers, seraient considérés comme impropres à la consommation.

Cela en dit long sur la qualité de notre milieu de vie et permet de bien situer pourquoi les naturalistes, soucieux avant tout des hommes, ont tellement mis l'accent sur les disparitions d'espèces animales ou végétales. Ils savent en effet que les extinctions et les régressions, tout comme certaines explosions démographiques mettent en évidence des perturbations importantes de notre environnement général, et rendent compte en particulier des dégradations subies par les milieux et systèmes biologiques exploités par l'homme.

Pollutions urbaines ? Guère en Bretagne

Seule une analyse rapide et hélas schématique de l'histoire de notre région au cours de ces dernières années permet de comprendre comment nous en sommes arrivés là. Et si nous insistons sur celle du monde agricole, c'est que de fait il est gestionnaire de l'essentiel de l'espace breton et que ce monde vient de subir une révolution sans précédent dans notre histoire, imposée de l'extérieur par une économie de marché mal maîtrisée par les uns, trop bien par les autres.

Dans la plupart des pays des zones tempérées de l'hémisphère nord, quand on parle de pollution, de nuisance, on pense accroissement des industries traditionnelles (industries chimiques, mécaniques, textiles, automobiles, etc.) liées aux grandes agglomérations urbaines. Il ne semble pas, en ce qui concerne la Bretagne, que ce soit dans ce phénomène que l'on puisse trouver la réponse la plus satisfaisante à toutes les questions que pose l'évolution régressive de nos milieux naturels, de notre faune, de notre flore.

En effet, comme le fait remarquer Le Guen (1976) : « *les plus importantes des villes bretonnes, généralement des villes moyennes, ne sont guère plus*

industrialisées que les petites. Saint-Nazaire et Fougères, où l'industrie solidement implantée au XIX^e siècle, a connu ensuite bien des difficultés, aucune ville bretonne importante ne compte plus de 50% d'emplois dans l'industrie. Certaines villes comme Vannes et Rennes, malgré l'ouverture récente de grandes usines, comptaient encore en 1968 parmi les villes françaises les moins industrialisées ». Ces propos méritent toutefois d'être nuancés dans la mesure où la profonde mutation du monde agricole sur laquelle nous allons revenir a entraîné un développement spectaculaire des industries agro-alimentaires non obligatoirement localisées il est vrai dans les grandes agglomérations. De plus l'effort d'industrialisation des estuaires de nos grands fleuves a aussi touché celui de la Loire.

Croissance démographique ? Guère plus...

Dans beaucoup de pays, quand on parle de gaspillage des ressources naturelles, de dilapidation du patrimoine génétique, on fait aussi référence à des augmentations de population spectaculaires notamment dans la plupart des pays en voie de développement. En ce qui concerne la Bretagne, il faut savoir que sa population s'est maintenue au-dessus de trois millions d'habitants depuis plus de cent ans. Elle a atteint un premier maximum en 1911, puis s'est réduite de 2702000 habitants de 1911 à 1946. Les deux guerres mondiales (dont la première a tué quelque 150000 hommes dans notre région et empêché la naissance d'autant d'enfants) expliquent en partie cette chute brutale. Après ce long déclin, la population bretonne vient de connaître un nouvel essor, gagnant un demi-million d'individus en trente ans. Cet accroissement qui peut paraître important, demeure pourtant inférieur à celui de la France entière (18% contre 30%).

En fait, plus que l'essor démographique, ce sont les nouvelles données de la répartition spatiale de la population bretonne qui sont à prendre en compte si l'on veut trouver un début d'explication à la dégradation des principaux milieux naturels de Bretagne. Au cours du siècle dernier s'est manifestée une tendance à la concentration de la population qui n'a fait que s'accroître. Ainsi 7% de l'espace breton supportent la moitié de la population totale; cette opposition entre zones très peuplées et zones quasi vides, se ramène très largement à une opposition entre littoral et intérieur de la

péninsule. Toutes les villes bretonnes de plus de 20 000 habitants — sauf Rennes et Fougères —, un grand nombre de villes plus modestes et de communes rurales encore fortement peuplées, se trouvent dans une bande côtière d'une vingtaine de kilomètres de largeur qui réunit les 3/5 de la population bretonne.

Mais l'exode rural et ses conséquences

En 1936, les deux tiers des Bretons vivaient encore à la campagne; ce n'est qu'après 1962, que le nombre de citadins a dépassé celui des ruraux (un événement connu dans la France entière en 1931). Depuis les années 1950, la Bretagne connaît une vigoureuse urbanisation: de 1937 à 1973, les villes ont accueilli 800 000 nouveaux citadins progressant ainsi de 83%. Parallèlement, de 1954 à 1968, l'ensemble des communes rurales de Bretagne a perdu 205 000 personnes par émigration nette, ce qui correspond à un exode réel vers la ville d'environ 300 000 habitants, l'équivalent de la population rurale d'un département tout entier. Quand on sait par ailleurs que dans les pays de Guingamp, Carhaix et Pontivy, 90% du déficit migratoire observé entre 1962 et 1968 étaient constitués par des migrants de 15 à 29 ans, on comprend aisément que la répartition des exploitants par classe d'âge montre un vieillissement. Les exploitants de plus de 50 ans sont passés de 47,6% en 1970 à 58,4% en 1980. Le taux de célibat qui était de 7,3% en 1963 a atteint 14,1% en 1980. Avec un total de 118 500 exploitations, l'agriculture bretonne a enregistré une chute de 21% de ses unités de production entre 1971 et 1980. Ce sont 32 400 exploitations qui ont ainsi disparu soit une moyenne de 10 par jour.

On peut aussi considérer avec Le Guen que la dispersion de l'habitat qui caractérise la campagne bretonne «multiplie les difficultés d'entretien des chemins ruraux et les problèmes d'équipement des écarts en électricité et en eau courante. Aussi le manque de confort dans les hameaux a-t-il contribué à les faire abandonner par les jeunes, quitte à les voir réoccupés par des citadins en quête «d'exotisme»... Mais pour comprendre ce mouvement, il faut aussi se rapporter à la volonté des pouvoirs publics et de l'Europe clairement exprimée dans le Plan Mansholt et le Rapport Vedel (1969). Celui-ci parlant de l'agriculture, précisait: «Il n'existe vraisemblablement pas de secteur professionnel où l'on se soit cramponné aussi longtemps à des structures de productions traditionnelles, notamment parce que, sans une aide importante de l'extérieur, on était obligé de rester enfermé dans ses structures. Si l'on veut, en une dizaine d'années rattraper le retard de l'agriculture en ce qui concerne le niveau de vie, il faut que le taux annuel de diminution de la population agricole actuelle soit notablement accéléré.

Sachant que les techniques modernes permettent à un homme de cultiver au moins 30 à 40 ha de terres arables ou d'élever au moins 40 vaches laitières, nous pouvons considérer que 80% des exploitations sont à coup sûr trop petites pour occuper rationnellement un homme. On ne pourra résoudre le problème de la restauration de l'équilibre du marché sans faire un sérieux effort de réduction de la superficie agricole utilisée. Cette réduction doit affecter en premier lieu les terres marginales, leur reboisement partiel pouvant fournir un revenu de compensation.

Il est compréhensible que la partie de la population agricole qui n'a pas atteint



Photo M. Le Pennec

des conditions de vie satisfaisantes, cherche à travailler de façon productive, soit dans l'agriculture même, soit dans d'autres professions. Ce processus se poursuivra. Il ne peut s'agir que de savoir s'il ne doit pas être encouragé pour des raisons économiques et facilité pour des raisons sociales et humaines».

C'est sans doute ce qui faisait écrire à G. Chabot (1975) à propos de la Bretagne: «Il faudrait créer plus de 10 000 emplois non agricoles par an, réduire du tiers au dixième la population active agricole. On compte pour cela sur une décentralisation d'industries parisiennes tentées par l'abondance de la main d'œuvre».

C'est dans ce contexte qu'il a fallu procéder à une restructuration foncière et à l'aménagement des zones agricoles destinées en principe à améliorer des structures (caractérisées notamment par une mauvaise distribution des parcelles par rapport au siège d'exploitation), mais en fait, nécessitées par la disparition des hommes et des unités de production mentionnée ci-dessus.

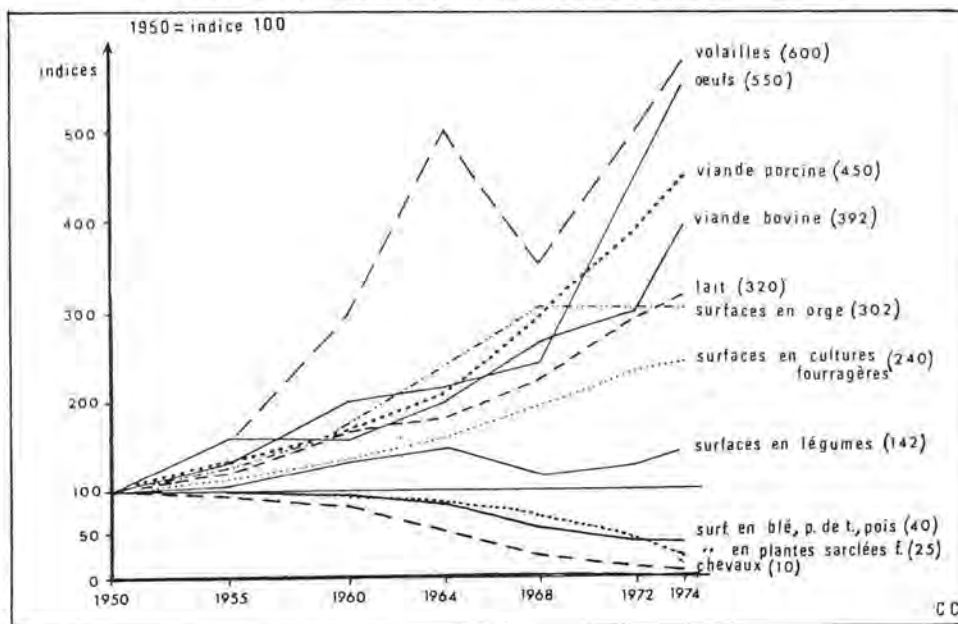
D'après l'économiste Le Clézio, 1977: «Le remembrement est l'occasion de la découverte économique du temps. Le gain de temps est l'effet que l'on constate d'abord et dont les agriculteurs sont le plus satisfaits au terme des travaux». Toujours d'après cet auteur: «Le remembrement opère bien une mutation psychologique. Il fait passer d'une

représentation sociale de l'espace à une représentation uniquement technique. Ainsi le remembrement accélère l'établissement de nouveaux rapports entre l'homme et la terre, la propriété n'est plus un droit inviolable et la terre est réduite à sa plus simple expression: celle d'un simple facteur de production. La restructuration foncière induit, chez les agriculteurs, une mentalité productiviste spontanée et en apparence irrémédiable. Elle peut même devenir dangereuse, si les agriculteurs ne considèrent que les avantages monétaires à court terme, et ne se préoccupent pas du maintien d'équilibres écologiques susceptibles de préserver à terme la productivité des terres».

De l'autarcie à l'économie de marché

Ceci explique cela et on comprend peut-être mieux comment à l'économie d'autosuffisance s'est substituée dans nos campagnes une économie de marché. La période 1950-1976 se caractérise en effet par l'essor des productions marchandes avec le développement des productions végétales commercialisées, la révolution fourragère (retournement des prairies, culture du raygrass, du maïs fourrager, etc.), l'industrialisation des productions animales avec apparition de productions pouvant être totalement indépendantes de l'exploita-

Evolution des productions agricoles en Bretagne (Skol Vreiz 1976)



tion quant à l'alimentation du cheptel. Ainsi est-on passé par un changement à la fois quantitatif et qualitatif d'un système de polyculture-élevage très diversifié, à une agriculture de plus en plus spécialisée et orientée vers les productions animales et vers les marchés extérieurs.

Le troupeau bovin a progressé de 151% environ en 25 ans, atteignant 2872000 têtes en 1980 contre 1165000 en 1971. La Bretagne est en tête de toutes les régions françaises avec 4900000 porcs (en 1955 on dénombrait 5500000 porcs, dont 82000 truies). Si en 1971 il y avait 1358000 poules et poulettes, on en compte désormais 27950000 qui s'ajoutent aux 8385000 dindes, aux 2941000 pintades, etc.

Comme le fait remarquer Henry (1976), le caractère intensif de l'agriculture en Bretagne est à la fois la cause et la conséquence de la grande activité déployée par des industries agro-alimentaires (I.A.A.). En amont, des entreprises d'aliments composés approvisionnent les élevages en aval les laiteries, les abattoirs, les conserveries, etc... collectent, stockent, conditionnent, transforment les produits des exploitations.

Il va plus loin en indiquant que *«sous l'impulsion des I.A.A., s'effectue une profonde réorganisation du secteur agricole transformé en chaînon résiduel du complexe agro-alimentaire. Prenant l'initiative d'éliminer les petits produc-*

teurs jugés non rentables, poussant les autres à l'investissement et à la spécialisation et leur imposant ses exigences, les I.A.A. sont un agent actif de dissolution du système de polyculture - élevage familial».

Abandon, arasement, pollutions

Voici rapidement brossés quelques-uns des changements qui viennent d'affecter la Bretagne au cours de ces trente dernières années et qui expliquent en grande partie le constat des naturalistes, des protecteurs de la nature. Nous ne saurions rentrer dans le détail de tout ce que ces transformations ont induit sur le plan de l'évolution des milieux naturels. En fait, cinq causes majeures peuvent être évoquées pour comprendre ces phénomènes au niveau de la Bretagne :

- l'abandon, le non entretien des milieux intégrés autrefois dans des systèmes agraires,
- la destruction accentuée du système bocager,
- l'intensification de la production agricole,
- la concentration urbaine et le mitage de l'espace,
- les pollutions exogènes.

C'est bien la désertification progressive de la Bretagne centrale qui explique



Photo M. Le Pennec



Photo Ouest-France

Fatalité? Plutôt manque d'entretien.

le non entretien de nos rivières et une partie de ses conséquences sur la qualité des eaux et sur leur peuplement végétal et animal (peuplement piscicole compris). C'est bien l'abandon de l'usage des landes qui explique l'évolution d'une partie d'entre elles soit vers une monoculture d'ajoncs ou de fougères, soit vers des taillis préforestiers et qui permet de comprendre pourquoi un département comme celui du Morbihan s'est classé en tête des départements français en 1976 pour les surfaces de zones non cultivées incendiées (on ne protège pas de la même façon ce dont on use ou ce qui paraît ne plus servir à rien). C'est bien le manque de bras et la perte d'usages qui fait que l'on s'est préoccupé de moins en moins de l'entretien des talus boisés, transformant en contrainte ce qui était autrefois une nécessité pour fournir toute l'énergie utilisée à la ferme.

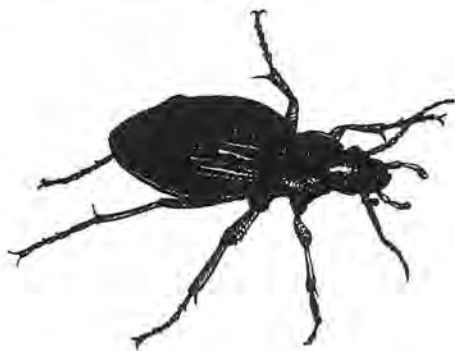
Mais ce sont bien les opérations de remembrement qui ont conduit à l'arasement des talus sans tenir compte du rôle climatique, hydraulique et biologique qu'ils jouaient en plus de leur fonction de production. C'est ainsi que, d'après Letertre (1976), les 324 000 km de talus encore présents en Bretagne en 1961 (d'après l'inventaire forestier) ne seraient plus qu'environ 250 000 km dont à peine 150 000 de talus boisés.

On connaît les conséquences de certains arasements intempestifs, de cer-

taines rectifications ou recalibrages de rivières sur les variations de débit de notre réseau hydrographique, sur l'accélération du phénomène d'érosion, mais on est obligé de relier cette destruction foncière à l'intensification des productions végétales et animales pour comprendre comment, dans un contexte de non entretien, grâce aux engrais, aux lisiers, aux pesticides, nous avons dégradé cette ressource la plus précieuse qu'est l'eau. Il suffit de penser que 4 900 000 porcs représentent au point de vue déchets environ 14 700 000 humains vivant dans des agglomérations sans station d'épuration pour comprendre ce que peut être ce que l'on appelle discrètement la pollution diffuse! Si l'on y ajoute les conséquences d'implantations aberrantes d'usines de l'industrie agro-alimentaire sur des ruisseaux et des rivières dont le débit est parfois inférieur à celui de l'effluent (pauvre Guic) si l'on veut bien admettre d'autre part que la concentration urbaine notamment de la côte et le développement extraordinaire du cheptel breton (bovins, porcs, volailles) sont en partie responsables d'une politique de barrages tous azimuts sur les rivières bretonnes et que ces barrages, pièges à substances nutritives, s'eutrophisent au point que quelques années après leur construction on a du mal à leur faire fournir de l'eau potable (ex. le Gouet), on peut comprendre qu'il faudra bien réapprendre à gérer, et l'espace, et des ressources naturelles comme l'eau si

l'on veut encore parler de développement.

On sait aussi que l'intensification des productions agricoles va de pair avec la disparition d'une partie de la faune, gibier compris, disparition due tout autant à de nouvelles techniques agricoles (ensilages de printemps) qu'à un usage souvent immodéré (malgré leur coût) de pesticides.



Le Carabe doré, autrefois si commun, est devenue une rareté.

Quant à notre littoral, le mitage de l'espace, la surfréquentation qu'entraîne la vague touristique estivale, le non équipement en stations d'épuration de certaines stations balnéaires prestigieuses, leur besoin d'espaces « rentables » expliquent aussi bien l'état de nos dunes que la disparition de nos zones humides littorales sous les remblais, comme elles expliquent (si l'on y ajoute les rejets de nos rivières) les marées vertes ou l'insalubrité croissante de la mer qui nous entoure.

Un système fragile

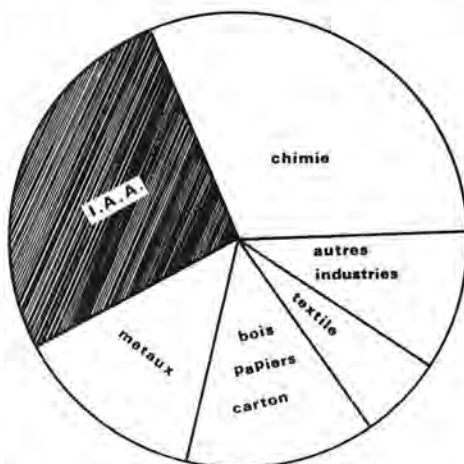
Aurait-on pu minimiser, sinon éviter ce saccage ? Nous aurions tendance à répondre oui.

— oui si à la suite de la loi du 10 juillet 1976 les études d'impact avaient été conçues comme un nouvel instrument de conception, d'information, de participation du public et d'aide à la décision pour l'autorité administrative ;

— oui si l'on avait su développer à temps, en fonction des besoins prévisibles, une recherche finalisée ; les résultats de l'action concertée pluridisciplinaire de recherche sur *« les conséquences de l'arasement des talus*

en zone bocagère de l'ouest » et leur retombée au niveau d'une nouvelle conception de l'aménagement en région de Bocage, le prouvent ;

— oui si l'on avait voulu améliorer le traitement des effluents de l'agroalimentaire ;



Les I.A.A. sont, avec l'industrie chimique le secteur économique le plus polluant.

— oui si les ressources financières amenées par l'implantation d'une usine avaient été réparties sur un syndicat de communes au lieu d'augmenter le budget de la seule commune d'accueil (c'est pratiquement le seul moyen de choisir un site d'implantation en fonction non plus de l'importance politique d'un maire, mais des paramètres de fonctionnement et de milieu récepteur) ;

— oui si...

Ce qui est grave, c'est qu'au vu des milliers de chômeurs de Bretagne, de l'endettement des agriculteurs, de leurs subordination aux industries agroalimentaires, des difficultés que connaissent certaines firmes considérées hier comme les rois de cette industrie, on mesure la fragilité du système économique proposé aux Bretons.

Pendant toutes ces années, les associations de protection de la nature, catastrophées par la régression de notre patrimoine génétique ont tenté de mettre en place des pare-feux, se sont battues, ont, comme la SEPNEB, dépensé leur énergie pour mettre en place des réserves naturelles qui permettent au moins de sauvegarder quelques milieux, quelques espèces, de retarder les échéances.

Les pollutions exogènes comme la série de catastrophes pétrolières —

sans compter les rejets criminels d'un certain nombre d'irresponsables — que nous venons de vivre et qui ont nom, Torrey Canyon, Böhlen, Olympic Bravery, Gino, Amoco Cadiz montrent assez la précarité de ces territoires d'exception qui ne peuvent vivre indépendamment des milieux qui les environnent.

Peut-être est-ce l'une des causes qui fait que les associations ont dépassé le stade défensif et que l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature) a éprouvé le besoin de substituer la Stratégie Mondiale de la Conservation: «*La Conservation des ressources vivantes au service du déve-*

loppement durable». En effet, c'est consciente que leur action aide au développement plutôt qu'elle ne l'entrave que les associations de protection de la nature remettent en cause la vision tronquée de certains économistes, les décisions sectorielles de certains ministères qui n'ont pas encore compris qu'aménager l'espace, protéger, gérer, valoriser des ressources naturelles ce n'est pas favoriser une catégorie socio-professionnelle mais c'est apprendre à vivre ensemble tout en protégeant l'avenir.

Il faudra désormais compter avec elles.



Faucon hobereau
De nombreux rapaces de nos campagnes sont victimes des pollutions agricoles